

*Réflexion parue dans le 24 Heures du mardi 7 avril 2009*

## **Accord Vaud-Genève : pour un nouveau fédéralisme**

L'accord qui vient d'être paraphé par les cantons de Vaud et Genève est le fruit d'un processus à la fois long et bref : long si l'on sait que les premières discussions exploratoires ont eu lieu voici un an déjà, mais étonnamment court si on le compare avec la tradition en vigueur dans notre pays. Cette rapidité nous a été dictée par la nécessité de proposer des solutions concrètes à des questions qui touchent déjà les gens dans leur quotidien.

Trop souvent, on commence par se poser des questions institutionnelles, on s'échine à imaginer de nouvelles entités territoriales en espérant qu'ainsi surgiront de nouvelles pratiques avec leur lot de solutions. Vaud et Genève ont choisi une méthode autre, axée sur des projets concrets et non sur cette sempiternelle question de frontières que l'on dit inappropriées aux contraintes modernes.

J'ai toujours affirmé mon goût pour le fédéralisme à la mode helvétique, ferment de notre prospérité et de notre cohésion nationale. Et ce fédéralisme n'a jamais rimé avec immobilisme ou passéisme. Je pense simplement que les cantons, tout à la fois ferments et fruits de la Suisse moderne, sont plus que jamais à même d'affronter les enjeux de ce siècle et d'apporter les réformes nécessaires.

Le Canton de Vaud, de par sa position géographique, sa population et son tissu économique, est appelé à jouer un rôle de pivot en Suisse occidentale. Avec Genève, il développe les conditions cadres pour que le pôle lémanique – deuxième région économique du pays et l'une des plus dynamiques d'Europe – maintienne sa compétitivité et son attractivité, tant pour les entreprises que pour ses habitants ; c'est ce message fort que l'accord signé la semaine passée adresse à la Confédération et à nos voisins et amis.

Cette volonté de transcender les frontières cantonales pour développer des solutions ne se limite pas au pôle lémanique. Ce centre économique doit s'ancrer dans un ensemble plus large qui, lui aussi, dépasse les structures institutionnelles. Et là encore, les cantons sont les plus aptes à avancer des solutions concrètes : Vaud et Fribourg ont fait œuvre de pionniers en dotant la Broye d'un gymnase et d'un hôpital intercantonal ; dans le Chablais, Valaisans et Vaudois vont construire ensemble un nouvel établissement hospitalier unique. Dans l'arc jurassien (Jura, Neuchâtel, Berne et Vaud), une nouvelle plateforme a été lancée il y a quelques mois afin de mieux asseoir cette région dans le dialogue intercantonal, fédéral et transfrontalier. A l'échelle lémanique, le Conseil du Léman, qui regroupe les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie ainsi que les cantons de Vaud, du Valais et de Genève, connaît une nouvelle dynamique avec, notamment, des projets communs liés à la mobilité autour du Lac.

L'accord survenu entre Vaud et Genève, qui invite à repenser de façon fondamentalement nouvelle notre vision des transports à large échelle, s'inscrit donc dans une réflexion plus large qui redéfinit les collaborations intercantionales autant que les rapports entre les cantons et la Confédération. C'est là, je pense, une belle

illustration d'un fédéralisme dynamique et renouvelé. Le Conseil d'Etat vaudois se veut un acteur de cette transformation, et il poursuivra son action.